

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.04.2023 Numéro de version 6 (remplace la version 5)

Révision: 14.04.2023

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/ l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit weber.tec 780

Numéro de la fiche de données de sécurité : XXP004990

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**Emploi de la substance / du mélange** Agents de séparation

#### 1.3 Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité

**Producteur/fournisseur :**

Saint-Gobain Weber AG

Täfernstrasse 11b

CH - 5405 Baden-Dättwil

Phone:+41(0) 56 484 24 24

e-mail: [sds.ch@saint-gobain.com](mailto:sds.ch@saint-gobain.com)

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre Suisse d'Information Toxicologique ([info@toxinfo.ch](mailto:info@toxinfo.ch)),

En cas d'urgence : tél.145 (seulement en Suisse) ou +41 44 251 51 51 (depuis l'étranger)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou de la préparation

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS08 danger pour la santé

Asp. Tox. 1 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

**Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

**Pictogrammes de danger**



GHS08

**Mention d'avertissement** Danger

**Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

distillats naphthéniques légers (pétrole), hydrotraités

**Mentions de danger**

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**Conseils de prudence**

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P331 NE PAS faire vomir.

P405 Garder sous clef.

(suite page 2)

CH2

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.04.2023 Numéro de version 6 (remplace la version 5)

Révision: 14.04.2023

**Nom du produit weber.tec 780**

P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale. (suite de la page 1)

### 2.3 Autres dangers

#### Résultats des évaluations PBT et vPvB

**PBT:** Non applicable.

**vPvB:** Non applicable.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Préparations

**Description :** Huile minérale modifiée

#### Composants dangereux :

CAS: 64742-53-6	distillats naphéniques légers (pétrole), hydrotraités	75-100%
EINECS: 265-156-6	⚠ Asp. Tox. 1, H304	
Numéro index: 649-466-00-2		
Reg.nr.: 2119480375-34		

**SVHC** néant

**Indications complémentaires :** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des mesures de premiers secours

**Remarques générales:** Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

**après inhalation :** Apporter de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

**après contact avec la peau :**

Laver immédiatement à l'eau.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

**après contact avec les yeux :**

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes,

en écartant bien les paupières.

**après ingestion :**

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Aller chercher un médecin et lui présenter cette fiche de données.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'ingestion ou de vomissement, risque de pénétration dans les poumons

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction:**

CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

**Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :** Jet d'eau à grand débit.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Peut être dégagé en cas d'incendie:

(suite page 3)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.04.2023 Numéro de version 6 (remplace la version 5)

Révision: 14.04.2023

Nom du produit weber.tec 780

(suite de la page 2)

Monoxyde de carbone (CO)

### 5.3 Conseils aux pompiers

**Équipement spécial de sécurité :** Porter un appareil respiratoire autonome.

**Autres indications:** Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un vêtement de protection individuel.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.

Assurer une aération suffisante.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Le produit ne doit pas parvenir dans les eaux, les canalisations ou le sol.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Éliminer la matière collectée conformément au règlement.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Éviter la formation d'une nappe d'huile

Garder les récipients hermétiquement fermés.

**Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

#### Stockage :

#### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Stocker uniquement dans le récipient d'origine non ouvert.

Stocker dans un endroit frais.

#### Indications concernant le stockage commun :

Ne pas stocker avec les aliments.

Ne pas conserver avec les agents d'oxydation

#### Autres indications sur les conditions de stockage :

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil

**Température de stockage recommandée :** 5-30°C

**Classe de stockage :** LGK (according to VCI concept): 10 - flammable liquids

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

CH2

(suite page 4)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.04.2023 Numéro de version 6 (remplace la version 5)

Révision: 14.04.2023

Nom du produit **weber.tec 780**

(suite de la page 3)

### **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

#### **8.1 Paramètres de contrôle**

**Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**

**No CAS Désignation de la substance % Type**

**Valeur Unité**

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

#### **Remarques supplémentaires:**

La TRGS 900 (Liste Mak) en vigueur a servi de base lors de l'élaboration ou de la révision de cette fiche de données de sécurité.

#### **8.2 Contrôles de l'exposition**

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

**Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Ne pas introduire de chiffons imbibés de produit dans les poches du pantalon.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni renifler.

Après manipulation de ce produit, utiliser une crème hydratante pour la peau.

#### **Protection respiratoire :**

Utiliser un appareil de protection respiratoire uniquement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard.

Filtre respiratoire court terme :

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil respiratoire autonome.

Filtre A2/P2.



#### **Protection des mains :**

Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / au mélange.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.



#### **Matériau des gants**

Butyle

Nitrile, NBR

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

(suite page 5)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.04.2023 Numéro de version 6 (remplace la version 5)

Révision: 14.04.2023

Nom du produit weber.tec 780

(suite de la page 4)

### Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

### Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques.



### Protection du corps :

Vêtement de protection résistant à l'huile



## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Indications générales.

Couleur :	incolore
Odeur :	douce
Point de fusion :	non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	>200 °C (DIN)
Inflammabilité	Non applicable.
Limites inférieure et supérieure d'explosion inférieure :	Non déterminé.
supérieure :	Non déterminé.
Point d'éclair	>140 °C (DIN ISO 2592)
pH	Non déterminé.
Viscosité :	
Viscosité cinématique	Non déterminé.
Viscosité cinématique dynamique :	Non déterminé.
Solubilité	
l'eau :	insoluble
Pression de vapeur :	Non déterminé.
Pression de vapeur:	
Densité et/ou densité relative	
Densité à 15 °C:	0,882 g/cm <sup>3</sup>
Densité relative.	Non déterminé.
Masse volumique:	Non applicable.
Densité de vapeur:	Non déterminé.

### 9.2 Autres informations

Aspect:

Forme : liquide

Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.

Température d'inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

(suite page 6)

CH2

**Fiche de données de sécurité**  
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.04.2023 Numéro de version 6 (remplace la version 5)

Révision: 14.04.2023

Nom du produit weber.tec 780

(suite de la page 5)

<b>Danger d'explosion :</b>	Le produit n'est pas explosif.
<b>Minimum ignition energy</b>	
<b>Test de séparation des solvants :</b>	Non déterminé.
<b>Changement d'état</b>	
<b>Vitesse d'évaporation.</b>	Non déterminé.

**Informations concernant les classes de danger**

physique

<b>Substances et mélanges explosibles</b>	néant
<b>Gaz inflammables</b>	néant
<b>Aérosols</b>	néant
<b>Gaz comburants</b>	néant
<b>Gaz sous pression</b>	néant
<b>Liquides inflammables</b>	néant
<b>Matières solides inflammables</b>	néant
<b>Substances et mélanges autoréactifs</b>	néant
<b>Liquides pyrophoriques</b>	néant
<b>Matières solides pyrophoriques</b>	néant
<b>Matières et mélanges auto-échauffants</b>	néant
<b>Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau</b>	néant
<b>Liquides comburants</b>	néant
<b>Matières solides comburantes</b>	néant
<b>Peroxydes organiques</b>	néant
<b>Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux</b>	néant
<b>Explosibles désensibilisés</b>	néant

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

**10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**10.2 Stabilité chimique** Stable dans les conditions de stockage recommandées.

**Décomposition thermique / Conditions à éviter:**

Pas de décomposition si utilisé conformément aux spécifications.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Réactions aux agents d'oxydation puissants

**10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

**Toxicité aiguë :**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 7)

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.04.2023 Numéro de version 6 (remplace la version 5)

Révision: 14.04.2023

Nom du produit weber.tec 780

(suite de la page 6)

### Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

Composant	Type	Valeur	Espèce
<b>CAS: 64742-53-6 distillats naphéniques légers (pétrole), hydrotraités</b>			
Oral	LD50	>5.000 mg/kg	(Rat)
Dermique	LD50	>5.000 mg/kg	(lapin)

**de la peau** : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**des yeux** : Provoque des douleurs oculaires.

#### Sensibilisation :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

### 11.2 Informations sur les autres dangers

#### Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

**Toxicité aquatique** : Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### Type d'essai/Concentration effective/Méthode/Evaluation

**CAS: 64742-53-6 distillats naphéniques légers (pétrole), hydrotraités**

LC50/96h >100 mg/l (Pimephales promelas (Minnow))

**12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**Autres indications** : Le produit est difficilement biodégradable.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation** Peut s'accumuler dans les organismes.

**12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

**PBT**: Non applicable.

**vPvB**: Non applicable.

#### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés de perturbation endocrinienne.

#### 12.7 Autres effets néfastes

**Autres indications écologiques** :

#### Indications générales :

Ne pas laisser parvenir le produit dans l'environnement, de manière incontrôlée.

(suite page 8)

**Fiche de données de sécurité**  
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.04.2023 Numéro de version 6 (remplace la version 5)

Révision: 14.04.2023

**Nom du produit weber.tec 780**

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

(suite de la page 7)

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

**Recommandation :**

Doit être acheminé vers une décharge autorisée pour déchets toxiques après traitement préalable, conformément aux prescriptions sur les déchets toxiques.

**Catalogue européen des déchets**

13 02 05*	huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification non chlorées à base minérale
-----------	--

**Emballages non nettoyés :**

**Recommandation :**

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

**Produit de nettoyage recommandé :** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

**14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

ADR, IMDG, IATA néant

**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

ADR, IMDG, IATA néant

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

ADR, ADN, IMDG, IATA  
Classe néant

**14.4 Groupe d'emballage**

ADR, IMDG, IATA néant

**14.5 Dangers pour l'environnement**

Non applicable.

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Non applicable.

**14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Non applicable.

**Indications complémentaires de transport :**

Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.

**"Règlement type" de l'ONU:**

néant

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.04.2023 Numéro de version 6 (remplace la version 5)

Révision: 14.04.2023

Nom du produit weber.tec 780

(suite de la page 8)

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) (Liste des substances candidates, annexes XIV et XVII)

Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Règlement (CE) 2020/878 (modifiant l'annexe II de REACH relative à la compilation des fiches de données de sécurité)

#### Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Restriction: 3

#### Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

#### RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

#### Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

#### Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

#### Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

#### Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

#### Phrases importantes

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

#### Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Danger par aspiration | Jugement d'experts

Service établissant la fiche technique de sécurité: Department research & development

Contact : Isabelle Kazandjian Phone: 0041 (0)79 382 51 09

Numéro de la version précédente: 5

#### Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

(suite page 10)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.04.2023 Numéro de version 6 (remplace la version 5)

Révision: 14.04.2023

### Nom du produit weber.tec 780

(suite de la page 9)

ICAO: International Civil Aviation Organisation  
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals  
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances  
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)  
LC50: Lethal concentration, 50 percent  
LD50: Lethal dose, 50 percent  
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic  
SVHC: Substances of Very High Concern (REACH regulation)  
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative  
Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

**\* Données modifiées par rapport à la version précédente**

Conformément à l'annexe II du règlement REACH, les sections modifiées dans cette version de la fiche de données de sécurité par rapport à la version précédente sont marquées avec des astérisques.

CH2